

Informations communales

Du 24 Juin 2022



☀ FESTIVITÉS DES 13 ET 14 JUILLET

Soirée du 13 Juillet

21 h30 : Rassemblement devant l'école pour la retraite aux flambeaux, puis défilé du char dans les rues du village.

Cette année, le char sera haut en couleur !!

Avec la participation de l'école, le char sera décoré avec les dessins réalisés par les écoliers.

Pour accompagner le défilé du char, vous êtes invités à revêtir vos plus beaux déguisements et accessoires colorés.

23h00 : C'est l'heure d'en prendre plein les yeux !

Rendez-vous sur le terrain de foot, à côté du lotissement LE DOMAINE DE LA ROCHE, pour voir le ciel s'illuminer aux couleurs du feu d'artifice.

Journée du 14 Juillet :

11h30 : Dépôt de gerbe au monument aux morts

À partir de 12h00 : Cette année encore, Madame Le Maire et les Conseillers ont décidé

d'offrir à chaque habitant un repas Républicain.

*On compte sur vous à la
Salle des Fêtes !!*

Menu

du Repas Républicain

Steak, Saucisses ou Merguez

Frites

En barquette ou
en Américain

Tarte

Boissons non alcoolisées

*Inscription
obligatoire !
(Bulletin ci-joint)*

GRATUIT pour les habitants

5.00 € pour les personnes extérieures

Cette manifestation sera l'occasion de vous retrouver autour d'un repas festif et convivial.

La buvette payante tenue par le conseil municipal 🎵 Après-midi

sera à votre disposition
L'année passée l'événement a rassemblé
plus de 200 personnes !

*animée par la chanteuse
Carla-Elisabeth Martinval ! 🎵*

Dans l'après-midi : Jeux traditionnels pour les enfants.

☀ FÊTE LOCALE : 3-4 ET 5 SEPTEMBRE

Soirée du Samedi 3 Septembre à partir de 19h30

Pour commencer ce week-end festif, l'accordéoniste Arnaud GUIMARD animera le repas dansant.

Les cartes seront en vente à la mairie au prix de 25 € par adulte
et 12 € par enfant de -12 ans.

Après-midi du Dimanche 4 Septembre à partir de 16h00

Les enfants pourront venir s'amuser sur le parking de la salle polyvalente, et profiter des manèges, de la pêche aux canards, du tir à la carabine et des jeux...



Après-midi du Lundi 5 Septembre juste après l'école !

Comme de coutume, la commune offrira aux enfants de l'école un ticket de manège.

☀ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : INSCRIVEZ-VOUS !

Vous pouvez dès à présent, et jusqu'au 30 Juin, vous inscrire au concours des maisons fleuries d'ORESMAUX.

Ce concours vise à saluer et récompenser les actions menées par les habitants en matière de fleurissement, d'embellissement du village et d'amélioration du cadre de vie.

Il est libre, gratuit et ouvert à tous les habitants de la commune.

Chacun peut s'inscrire en retournant à la Mairie le bulletin d'inscription que vous trouverez soit en Mairie soit en téléchargement sur le site de la commune

www.oresmaux.fr



Les heureux lauréats recevront : - une fleur remise par le fleuriste LE LISON de Salouël
- un bon d'achat offert par la commune

☀ ÉCOLE : RENTRÉE SCOLAIRE 2022 / 2023



Les listes de classe seront à votre disposition dans les tableaux fin Août 2022.

Les listes des fournitures seront affichées début Juillet.

En cas d'inscription pendant l'été, vous pouvez retirer les dossiers d'inscription pour la rentrée sous forme papier à la mairie.

☀ BALAYAGE DES CANIVEAUX

L'entreprise SUEZ ENVIRONNEMENT procèdera au balayage des caniveaux

LE MARDI 12 JUILLET 2022.

Nous comptons sur votre bienveillance afin que le camion puisse effectuer le tour du village sans encombre.



☀ PASSAGE DES ENGINS AGRICOLES



Comme vous le savez, en cette période de moisson, de nombreux engins agricoles traversent notre village.

N'oublions pas qu'ils travaillent pour nous tous.

Afin d'éviter tout désagrément, de jour comme de nuit, veillez à ce que vos véhicules ne gênent pas le passage de ces engins sur les voies publiques et/ou les chemins ruraux.

Merci de votre compréhension.

☀ LE CHAHUT VERT : événement incontournable !

La 6e édition du CHAHUT VERT se déroulera du 26 au 28 Août 2022 à Hornoy le Bourg.

En journée, accès libre et gratuit à l'ensemble des spectacles de rues, aux animations et ateliers ainsi qu'au village d'exposants.

Plus d'informations sur www.lechahutvert.fr



L'organisation est également à la recherche de bénévoles, vous pouvez pour ce faire adresser votre candidature à M. Pascal AUBREE à l'adresse suivante : pascal.aubree@gmail.com

☀ FISCALITÉ : PAS D'AUGMENTATION !

Les taux des taxes locales ont été maintenus pour 2022 :

Taxe Foncière (Bâti)	36.46 %
Taxe Foncière (non Bâti)	18.90 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	9.21 %

Total produit fiscal : 225 080.00 €



☀ PROJETS 2022

Les effacements des réseaux :

Pour clôturer tous ces investissements relatifs aux effacements de réseaux, c'est au tour des Rues d'Estrées, de Longpré et de la Route de Saint-Sauflieu de « perdre leurs fils » !

Rue d'Estrées et Rue de Longpré : **début des travaux le 27 Juin !**

COÛT TOTAL DES TRAVAUX TTC	302 975.37 €
Montant pris en charge par la FDE 80	145 488.00 €
Montant restant à la charge de la commune	157 487.37 €.

Route de Saint-Sauflieu :

COÛT TOTAL DES TRAVAUX TTC	98 465.00 €
Montant pris en charge par la FDE 80	41 303.00 €
Montant restant à la charge de la commune	57 162.00 €.

• Pour se divertir :

Depuis plusieurs années la commune aménage, petit à petit, le terrain situé derrière l'église afin d'en faire un espace de loisirs et de détente pour tous les habitants.

Après avoir installé un skate park, un terrain multisport, une aire de jeux pour les tout-petits, et pour répondre aux demandes et aux besoins de ses habitants, le conseil municipal a programmé :

- un parcours santé composé de 9 agrès,
- deux buts de football,
- un équipement fitness,

Ces installations intergénérationnelles pourront être utilisées par les habitants et par les enfants de l'école.



Il est aussi programmé de construire un boulo-drome, composé de deux pistes. L'aménagement sera complété de deux tables et de bancs pour le plaisir des joueurs et des spectateurs.

Ces installations seront à la portée de tous, tout le temps, permettant ainsi une utilisation journalière, le week-end et pendant les vacances.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION TTC	39 673.44 €
Subvention de l'État (35 %)	11 571.42 €
Subvention du Conseil Départemental de la Somme (40 %)	13 224.48 €
Montant restant à la charge de la commune	14 877.54 €

• Remplacement des portes de garage :

Les portes de l'atelier municipal ne sont plus aux normes et sont très dangereuses lors de leur ouverture et de leur fermeture par les utilisateurs.

Pour des raisons de sécurité, le conseil municipal a programmé de les remplacer.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION TTC	8 781.60 €
Aide de l'État au titre de la DETR (35 %)	2 561.30 €
Montant restant à la charge de la commune	6 220.30 €

• Diagnostic du système d'eaux pluviales et d'assainissement :

Pour pallier aux désagréments subis dans certaines rues lors de gros orages, la commune a décidé de confier à l'AMEVA le diagnostic de son système d'eaux pluviales et d'assainissement. L'heure est à l'étude. Nous vous tiendrons informés des conclusions.

COÛT TOTAL DE L'ÉTUDE

114 695.70 € HT

- Mission de maîtrise d'œuvre	38 600.00 € HT
- Mise à jour de l'étude du diagnostic assainissement	54 735.00 € HT
- Etude topographique	7 000.70 € HT
- Etude géotechnique	14 360.00 € HT

• Panneaux de signalisation urbaine :

Comme annoncé dans notre précédent bulletin la commune a mis en œuvre son ADRESSAGE (la loi 3DS, votée par le Parlement le 8 février dernier, a étendu l'obligation de nommer les voies, et de numéroté les bâtiments, aux communes de moins de 2000 habitants).

Dans la continuité de cette démarche obligatoire, la commune va procéder à l'achat de panneaux signalétiques afin de permettre aux habitants, aux automobilistes, à LA POSTE, aux secours ... de se repérer facilement au sein du village.

COÛT TOTAL ESTIMATIF (achat et pose des panneaux)

10 000.00 € TTC

☀ DISPOSITIF VIGILANCE

Depuis le 1^{er} Juin et jusqu'au 15 septembre, la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest a décidé de remettre en place les dispositifs de vigilance afin de mieux anticiper les vagues de chaleur.

Ces dispositions s'accompagnent de mesures de prévention et d'information afin de sensibiliser la population et particulièrement les personnes vulnérables ou exposées.

Vous souhaitez vous inscrire, vous ou un proche, sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence ?

Rendez-vous en mairie ou sur notre site internet afin de remplir un formulaire de demande.

Cette inscription sur le registre nominatif communal permettra, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques (canicule, par exemple) ou autres, de vous apporter les conseils et l'assistance dont vous pourriez avoir besoin.

Cette inscription est facultative. Votre radiation sur le registre peut être effectuée à tout moment sur simple demande.



☀ FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du
Lundi 25 Juillet au Lundi 15 Août inclus.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter :

- Madame Michèle PÉRONNE, Maire : 06.99.97.42.45
- Madame Martine GARNIER, 1^{ère} Adjointe : 06.13.14.25.21
- Monsieur Hervé BERTRAND, 2^{ème} Adjoint : 06.76.67.11.56
- Monsieur Marc WURMSER, 3^{ème} Adjoint : 06.31.14.50.39

